

Nom et coordonnées de l'école : école

Primaire – 277 rue François Cachoud 73610 St Alban de Montbel

PROCES-VERBAL

CONSEIL D'ECOLE 2ND TRIMESTRE

Commune : St Alban de Montbel

Date :05/02/2026.....

CirconscriptionChambéry 1.....

Présents :

Président(e) - (directeur d'école) : Mme Girard

Equipe enseignante : Mme Blanc – Mme Quinonero (atsem)

Le maire : M.Duperchy

DDEN : Mme Casset

Invités (personnel municipal,...) : parents délégués : Mme RIGAL Justine

Excusés :

Inspecteur (trice) de l'éducation nationale : Mme Debreuve –

Mairie : Mme Allard 1^{ère} adjointe

Enseignante : Mme Mcadams

Début du conseil d'école : 18h30 Secrétaire de séance : Mme Girard

PREAMBULE :

À l'approche des élections municipales de mars 2026, la DSDEN souhaite attirer l'attention sur le respect des règles de communication institutionnelle pendant la période de réserve électorale.

Cette période obéit à un cadre juridique strict destiné à garantir l'égalité entre les candidats. Toute communication publique doit alors **se limiter aux seules activités pédagogiques de l'école.**

En effet, l'article L52-1 du Code électoral interdit, durant les six mois précédent l'élection, à compter du 1er septembre 2025, toute campagne de promotion publicitaire des réalisations ou de la gestion d'une collectivité et, quels que soient les moyens utilisés (imprimés, numériques ou événementiels).

DEMANDE DE DEROGATION

Ce second conseil d'école a lieu en cette date car il est mis à l'ordre du jour le renouvellement de la demande de dérogation pour la semaine à 4 jours sur l'école. Après vote, tous les membres présents de droit sont pour (zéro contre/zéro abstention) pour un temps scolaire les lundis/mardis/jeudis/vendredis de 8h30 à 11h45 et de 13h45 à 16h30. La mairie actera cette décision en conseil municipal et renverra la demande dérogation au préfet **avant le 13/02**.

EDUCATION NATIONALE

I) Parcours de l'élève

a) Suivi des évaluations des élèves : des évaluations CP ont eu lieu en Janvier.

Les résultats ont été communiqués aux parents courant février.

Pour cette session, les indicateurs relèvent quelques besoins en fluence qui correspond à la vitesse de lecture.

b) Visite médicale des 4 ans : la puéricultrice de la PMI viendra le 24 mars ainsi que le 26 mars. Les parents des élèves concernés seront informés par le biais du cahier de liaison et reçus avec leur enfant pour faire un point général sur la santé.

c) Visite médicale par l'infirmier scolaire : l'infirmier scolaire est venu en Décembre pour faire un point médical sur les GS : contrôle de la vue, de l'ouïe, bilan bucco-dentaire rapide. Il est également intervenu mi- Janvier auprès des CM1/CM2 les questions autour du corps humain, du développement, de la puberté, du respect d'autrui, du consentement et répondre aux questions que pourraient se poser les élèves à ce sujet.

II) Projet et vie de l'école

a) Protocole PHARE

Comme présenté lors du 1^{er} conseil d'école, un plan harcèlement est en vigueur dans notre école comme dans toutes les écoles de France.

Quand l'équipe enseignante repère des enfants en souffrance, en possible situation de harcèlement, ou alors que des parents nous alertent, le protocole national **PHARE** est déclenché. Les potentielles situations de harcèlement sont traitées par un service départemental spécialement affecté à cette tâche. L'école ne fait ensuite qu'appliquer le protocole en donnant des courriers émanant du département aux familles concernés et en accueillant les personnes ressources qui vont travailler auprès des enfants victimes, témoins, complices, auteurs et possibles médiateurs. Un suivi est assuré sur une période de 15 jours avec les personnes ressources puis sur un plus long terme par les enseignants. Un point est fait avec les familles à l'issue du protocole.

b) Bilan intermédiaire des projets de classe et des actions communes de l'école

- ☐ Semaine du spectateur : les élèves du CP au CM2 se sont rendu à un spectacle proposé par la CCLA en décembre.
- ☐ Dispositif national « Ecole et cinéma » : tous les élèves de l'école sont allés voir un film adapté à leur âge le 12 janvier à Novalaise.
- ☐ Cycle GRS : 3 séances par classe (cycle 2 et 3) financées par la mairie avec les animateurs de l'AEL.
- ☐ Démarrage du projet « Stop Motion » avec la photographe Caroline Moureaux à raison d'une séance par mois jusqu'à la fin de l'année.
- ☐ Tirelire des StAlbambins : le fête de fin d'année a eu lieu le 16 décembre en extérieur.
- ☐ Ateliers tri/compostage avec une animatrice de la CCLA pour les cycles 2 et 3. Les cycles 1 en bénéficieront en Mai.

➤ A venir :

- ☐ Olympiades sportives inter-école du territoire : lundi 30 mars pour les PS au CP et mardi 31 mars pour les CE1 au CM2. **Nous aurons besoin de nombreux parents pour nous accompagner.**
- ☐ 2 autres séances avec « Ecole et Cinéma »
- ☐ Projet d'écriture : les élèves de la classe de Mme Blanc vont participer au concours d'écriture de la CCLA ayant pour thème « Sur la route... ».
- ☐ Cycle course d'orientation
- ☐ Cycle parcours : en période 4, 6 séances pour les maternelles le mardi matin encadrées par les animateurs sportifs de l'AEL.
- ☐ Cycle natation : 8 séances les GS+CP/CE1 et 3 séances pour les PS/MS – **à confirmer**

- Cycle lac : Les séances vont se dérouler sur Juin (dates à confirmer avec le SDIS pour l'ouverture officielle des plages) pour la totalité des CE2/CM1/CM2.
- Tirelire des Stalbabins : tombola / kermesse de l'école le vendredi 5 juin avec projection du film créé par les élèves.

III) Fonctionnement de l'école

a) Sécurité de l'école :

- L'ensemble du territoire est maintenu au niveau « URGENCE ATTENTAT ».

Afin d'accroître le niveau de sécurité et de permettre l'accompagnement des équipes éducatives, les mesures applicables sont adaptées à chaque école, établissement scolaire ainsi qu'aux activités périscolaires. Elles sont mises en œuvre en lien avec les autorités localement compétentes.

- Renforcement de la surveillance et du contrôle des locaux
- Restriction voire interdiction des activités aux abords des bâtiments
- Renforcement de la surveillance interne et des abords des bâtiments ou installations
- Renforcement du contrôle d'accès aux établissements
- Renforcement de la surveillance et du contrôle des rassemblements aux abords des établissements

Le ministère rappelle également les consignes suivantes aux personnels exerçant dans les écoles et les établissements scolaires et aux personnels qui interviennent en leur sein, aux parents d'élèves et aux élèves :

- L'accueil à l'entrée des écoles et établissements scolaires est assuré par un adulte
- Un contrôle visuel des sacs doit être effectué. En cas de refus, le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement
- L'identité des personnes étrangères à l'établissement est systématiquement vérifiée, en cas de doute le directeur d'école ou le chef d'établissement peut refuser l'accès à l'établissement
- Dans la mesure du possible, les attroupements doivent être évités car ils exposent leurs membres à une menace d'attaque directe.
- Chacun doit signaler à la police et à la gendarmerie tout comportement ou objet suspect, y compris aux abords des établissements.
 - Le prochain exercice « incendie » aura lieu dans la semaine du 23/02 au 27/02. Vous pouvez l'évoquer avec vos enfants pendant les vacances s'ils sont inquiets face à cet exercice.

b) Budgets municipaux :

- Budget de fonctionnement habituel demandé (45 euros par élève).
- Budget exceptionnel demandé de la part des enseignantes : 500 euros pour changer les manuels de lecture

MAIRIE

- Périscolaire :

Réunion du 17/12 : tous les parents ont été destinataires d'un compte rendu de la part des parents délégués concernant cette rencontre. Depuis, les agents périscolaires se réunissent tous les 15 jours pour faire un point et réfléchir à l'évolution bienveillante du temps de cantine.

Changement dans les répartitions du personnel : La répartition du personnel est donc comme suit :

Garderie du matin : Françoise

Garderie du soir : Dominique + Morgane en renfort 2 soirs par semaine

Cuisine tous les jours : Dominique

Encadrement des enfants : Carine et Morgane avec le 1^{er} service car toutes les deux détentrices du CAP petite enfance et du concours d'ATSEM/ Adeline et Mélanie au second service en remplacement de Célia et Ema actuellement en arrêt maladie.

Remerciements

Un grand merci à la Tirelire pour ses actions et ses financements !

Merci aux parents accompagnateurs sans qui les sorties ne pourraient pas avoir lieu.

PARENTS Délégués (retour des questions parents) / QUESTIONS DES PARENTS D'ELEVES AU 5 février 2026 :

- Suite aux questions posées lors du dernier conseil d'école, concernant le logiciel de périscolaire, le nécessaire a-t-il été fait pour faire apparaître le montant imposable (sachant que le délai pour remplir les déclarations va vite arriver) ainsi que pour l'inscription à la garderie la veille 17h ?

M.le maire va relancer le fournisseur d'accès du logiciel.

- Concernant les problèmes de moisissures dans la classe des grands, est-ce qu'un produit de nettoyage a été appliqué afin que les enfants/professionnels ne respirent plus des champignons ?

Des travaux d'ablation du placo endommagé, de ponçage, replâtrage et peinture ont été effectués pendant les dernières vacances.

- *J'ai de très bons échos des moments de cantine et du nouveau personnel, merci d'avoir fait bouger les choses.*

- *"J'ai l'impression que certains parents sont irrespectueux face aux maîtresses, j'aimerais connaître leur ressenti sur ce sujet ? Comment se sentent-elles dans notre école ?"*

Les journées sont certaines fois très difficiles avec de plus en plus de paroles irrespectueuses face à notre travail, que nous essayons chaque jour de faire au mieux avec les moyens et cadres qui nous sont donnés. Heureusement, une très grande majorité des parents sont à nos côtés et nous soutiennent. C'est important pour nous de travailler dans la confiance. Il nous semble important de rappeler que pour le bien de tous (élèves, parents, équipe enseignante, équipe périscolaire, équipe municipale), il nous faut œuvrer dans le même sens, vers les mêmes valeurs de respect, de bienveillance dans un cadre rigoureux nécessaire à des tâches scolaires de qualité.

- *"J'ai entendu qu'une élève de l'école posait des problèmes de harcèlement. Quelles sont les mesures qui peuvent être prises ? Le harcèlement scolaire est un vrai sujet qui est inquiétant et se sont trop souvent les victimes qui doivent quitter l'établissement car aucune mesure n'est prise ou ne peut être prise. Qu'en est-il chez nous ?"*

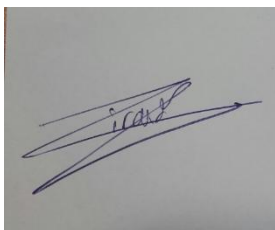
CF chapitre dédié dans le corps du PV.

Fin du conseil d'école : / Prochain conseil d'école aura lieu le :.....début juillet.....

Fait à St Alban de Montbel le 05/02/2026.

Le Directeur ou la Directrice,

Président(e) du Conseil d'Ecole

A handwritten signature in blue ink, appearing to be 'J. Cass', is written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.